

## Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 9 février 1879

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (477r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Falaize, 9 février 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49815>

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [9 février 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Falaize, Alfred \(1843-1933\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Scripteur / Scribeur [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin informe Falaise qu'il se rendra volontiers auprès du président Blanquinque pour une conciliation dans le procès que lui a intenté son fils. Il indique qu'il est prêt à créer une situation à son fils malgré son attitude hostile, leur séparation étant inévitable.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Blanquinque \[monsieur\]](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise 9 janvier 99

Monsieur Talairé,

Je me rendrai volontiers  
devant M. Blenquinque  
en vue d'une conciliation  
qui aurait pour objet  
de mettre fin au procès  
que m'a intenté mon  
fils.

Les procédés rendant  
nécessaire une séparation,  
je ne demande pas  
mieux que de lui créer  
une situation indépen-  
dante et suis prêt, dans  
ce but, à tous les sacri-  
fices raisonnables, quoique

je doute, si j'en crois  
les sentiments hostiles  
qu'il manifeste, de  
la possibilité d'arriver  
à une entente dont je  
serais heureux, malgré  
ses torts envers moi.

Quoi qu'il en puisse  
être, je m'empresse  
de déférer à l'invitation  
de Monsieur le Président,  
si elle m'est faite.

Veuillez agréer,  
Monsieur, l'assurance  
de mon entière consi-  
dération.

Destin 1697